



VEILLE SANITAIRE SUR LA FAUNE SAUVAGE SARTHOISE

AUJESZKY, SDRP, BVD ET PARATUBERCULOSE : DES MALADIES SCRUTÉES SUR UN ÉCHANTILLON DE LA FAUNE SAUVAGE EN SARTHE.

Depuis 2016, un partenariat a été noué entre la Fédération des Chasseurs, la Direction Départementale de la Protection des Populations, le GDS et Inovalys afin d'effectuer une veille sanitaire de quelques maladies sur la faune sauvage en Sarthe.

Les premières années, les prélèvements étaient effectués uniquement sur les sangliers dans le but de surveiller l'Aujeszky et le Syndrome Dysgénésique et Respiratoire du Porc (SDRP), deux maladies qui peuvent affecter les porcs et dont les sangliers peuvent être porteurs.

Pour la campagne de chasse 2021-2022, les cantons ciblés pour ces prélèvements étaient ceux de La Ferté Bernard, S^t Calais et Bonnétable. Au bilan, les préleveurs référents en hygiène alimentaire de la Fédération des Chasseurs de la Sarthe ont collecté des échantillons de sang sur 67 sangliers.

Il s'agissait pour un tiers de l'effectif d'animaux de moins d'un an, un autre tiers entre un et deux ans et le dernier tiers d'animaux de plus de deux ans.

Nombre de Sangliers prélevés par âge

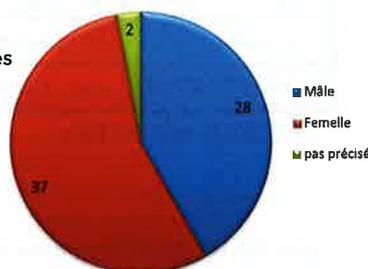
Figure 2 : répartition des sangliers prélevés par catégorie d'âge en Sarthe sur 2021-2022



55% des sangliers prélevés étaient des femelles, 42% des mâles et dans 3% des cas, le sexe des animaux n'a pas été précisé.

Nombre de Sangliers sauvages prélevés par sexe

Figure 3 : répartition des sangliers prélevés par sexe en Sarthe sur 2021-2022



Les sangliers prélevés étaient de catégories de poids variées avec 20% d'animaux entre 0-30 kg, 37% entre 31 et 50 kg, 21% d'animaux 51 et 70 kg et 21% de plus de 71 kg. Le poids n'était pas précisé pour un seul individu.

Nombre de Sangliers prélevés par poids

Figure 4 : répartition des sangliers prélevés par catégorie de poids en Sarthe sur 2021-2022



Figure 1 : lieux de prélèvements des sangliers par la Fédération de chasse pour des recherches en Aujeszky et en SDRP



Les 67 résultats se sont tous révélés négatifs en Aujeszky et en SDRP (en recherche d'anticorps). La section porcine du GDS 72 a financé 348 euros d'analyses pour cette surveillance.

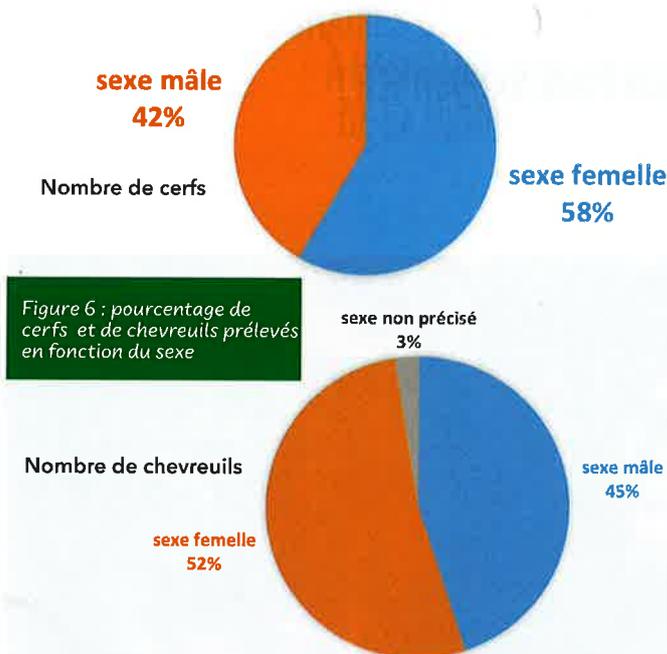
Suite à de nombreuses remontées d'éleveurs bovins concernant la forte présence de chevreuils autour et dans les exploitations et à la présence parfois inexplicite de BVD dans certains troupeaux, une veille devait également être mise en place sur les ruminants sauvages. Depuis 2020, le GDS de la Sarthe a demandé l'appui de la Fédération de la Chasse pour prélever également des échantillons de sang sur les chevreuils et les cerfs (depuis 2021) pour surveiller la BVD. Depuis 2021, la paratuberculose a été ajoutée aux recherches au vu de son importance dans les exploitations bovines.



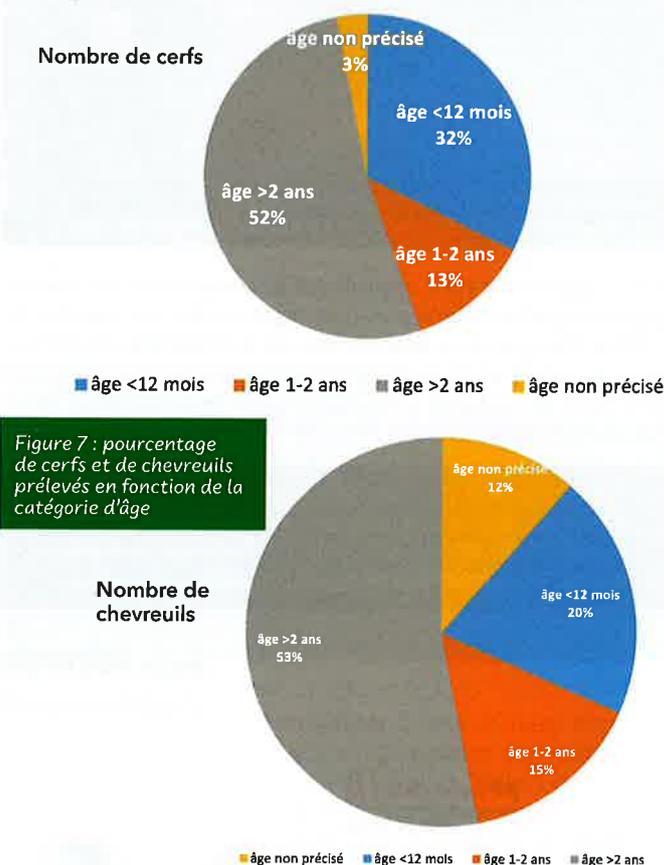
Figure 5 : lieux de prélèvements des cerfs et chevreuils par la Fédération de chasse pour des recherches en BVD et paratuberculose

Sur la campagne 2021-2022, 79 chevreuils et 65 cerfs ont été prélevés.

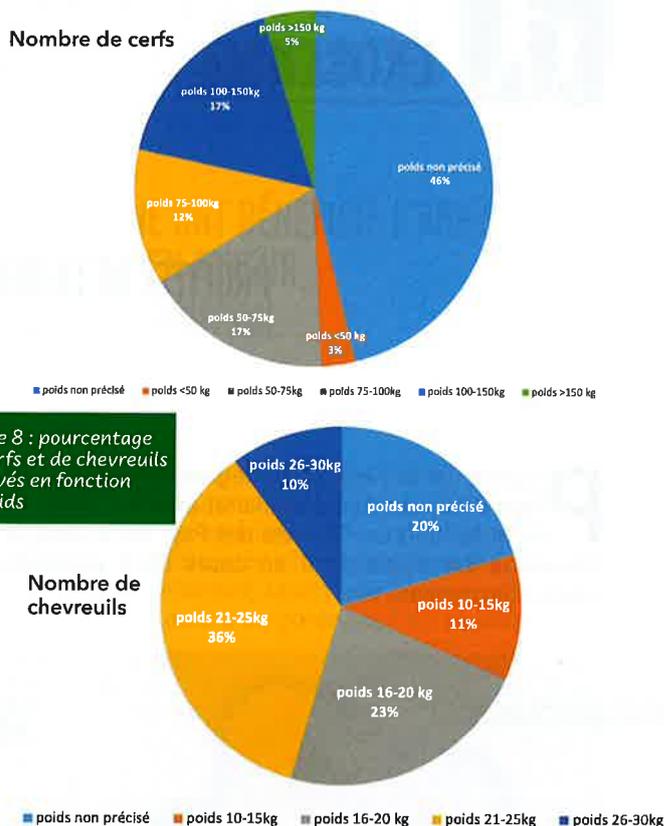
Dans la population de cerfs prélevés, 58% sont des femelles et 42% des mâles. Pour les chevreuils, 52% étaient des femelles et 45% des mâles. Pour 3% des chevreuils prélevés, le sexe n'était pas précisé.



Les animaux prélevés avaient majoritairement plus de deux ans : 52% pour les cerfs (16 femelles et 26 mâles) et 53% pour les chevreuils (13 femelles et 21 mâles). Les animaux pour lesquels il n'y avait pas d'âge précisé représentent 3% des effectifs chez les cerfs et 12% des effectifs chez les chevreuils.



Les animaux prélevés avaient des poids variés, notamment en lien avec la diversité des âges.



Les analyses sont basées sur la recherche d'anticorps chez ces animaux. Les résultats se sont révélés négatifs pour les chevreuils et les cerfs pour les deux maladies recherchées. 42 chevreuils et 34 cerfs avaient plus de 2 ans, donnée importante à prendre en compte concernant les analyses paratuberculose. En effet, les anticorps peuvent être d'apparition tardive (>24 m chez les bovins) pour cette maladie. Le GDS 72 a financé 400 euros pour la recherche de ces deux maladies.

Cette veille sanitaire est basée sur un échantillonnage restreint des populations sarthoises de sangliers, chevreuils et cerfs mais permet d'établir une surveillance dans le temps et dans l'espace de l'évolution des maladies ciblées et de leur portage potentiel par la faune sauvage. Ce sondage, bien que non exhaustif, a des résultats rassurants même si nous ne pouvons pas éliminer totalement l'hypothèse du portage par la faune sauvage. Pour compléter les efforts des éleveurs qui veillent au bon état sanitaire de leur troupeau, le GDS de la Sarthe maintiendra tant que possible cette surveillance complémentaire sur la faune sauvage. Le GDS Sarthe tient à remercier l'ensemble des préleveurs sans qui cette étude ne pourrait avoir lieu. En complément de ce partenariat indispensable entre la Fédération de la Chasse et les éleveurs de la Sarthe représentés par le GDS, un autre sujet attire la plus grande vigilance des éleveurs de porcs : la Fièvre Porcine Africaine. Cette maladie est à la frontière française en Italie et en Allemagne. Prévenir cette maladie passe par la mise en place de mesure de biosécurité dans les élevages mais aussi chez les détenteurs amateurs qui n'ont qu'un ou plusieurs porcs ou sangliers. Les sangliers importés pour la chasse en France, issus de l'Europe de l'est très atteinte par la FPA, est redoutée car ils peuvent contaminer la faune locale et par voie de conséquence l'élevage français. Plus que jamais, la communication est nécessaire entre les chasseurs et les éleveurs, dans l'intérêt de tous.

Raphaël RALU
Directeur du GDS 72